

AES INTERIM, expert en recrutement et travail temporaire (Intérim, CDD & CDI), recrute toute l'année des **Agents de sécurité événementiel H/F** pour ses clients – secteur **Sécurité privée / Protection des biens et des personnes**.

- **Régions** : Paris / Île-de-France & Grand Sud Occitanie

N'hésitez pas à nous adresser votre candidature à jour dès maintenant à :

info@aes-interim.fr

- **Secteur d'activité** : Sécurité privée – Surveillance, protection et prévention des risques lors de manifestations culturelles, sportives ou professionnelles (salons, concerts, festivals, séminaires, congrès, événements d'entreprise, etc.).

Les informations clés du métier d'Agent de sécurité événementiel

Ses principales activités ?

L'Agent de sécurité événementiel assure la **protection des personnes, des biens et des lieux** lors de manifestations. Il veille au bon déroulement de l'événement en appliquant les règles de sécurité et en assurant une présence dissuasive.

- Contrôle d'accès et filtrage des entrées (vérification des invitations, palpations de sécurité, inspection visuelle des sacs selon la réglementation).
- Surveillance des flux de personnes et prévention des incidents.
- Sécurisation des zones sensibles (coulisses, loges, zones techniques, VIP).
- Gestion des situations conflictuelles ou à risque.
- Application et respect des consignes de sécurité de l'organisateur.
- Intervention en cas de malaise, d'incident ou d'évacuation.
- Rédaction de comptes rendus et transmission des informations à la hiérarchie.
- Relation directe avec le public, les clients et les forces de l'ordre si nécessaire.

Quelles sont les connaissances et formations requises ?

- **Carte professionnelle CNAPS en cours de validité** (obligatoire).
 - Formation **SSIAP 1** appréciée (secours et prévention incendie).
 - Connaissances en sûreté et sécurité des sites événementiels.
 - Notions en secourisme (SST) souhaitées.
 - Expérience en sécurité privée ou dans l'événementiel est un plus.
-

Quelles sont les compétences comportementales d'un Agent de sécurité événementiel ?

- Vigilance, rigueur et sens des responsabilités.
 - Bonne présentation et aisance relationnelle.
 - Sang-froid et maîtrise de soi en toute circonstance.
 - Capacité à gérer les conflits et les situations d'urgence.
 - Esprit d'équipe et sens du service.
 - Autorité naturelle alliée à diplomatie et respect du public.
-

Conditions de travail et risques professionnels

- Travail principalement en **soirée, week-end et jours fériés**.
 - Horaires variables selon la programmation des événements.
 - Station debout prolongée et déplacements fréquents sur site.
 - Travail en extérieur ou en intérieur (stades, salles, parcs, centres de congrès).
 - Risques liés aux mouvements de foule, aux incivilités et aux interventions en urgence (application stricte des consignes de sécurité obligatoire).
-

Quel est le salaire moyen d'un Agent de sécurité évènementiel ?

- Entre **1 750 € et 2 000 € brut / mois** selon expérience, région et convention collective.
- Avantages possibles : primes de mission, majorations horaires (nuit, week-end, jours fériés).
- Heures supplémentaires fréquentes lors de grands évènements.

Quels sont les métiers proches de l'Agent de sécurité évènementiel ?

1. Agent de sécurité incendie (SSIAP)
2. Agent cynophile de sécurité
3. Agent de sûreté aéroportuaire
4. Responsable d'équipe de sécurité
5. Contrôleur d'accès / Surveillance privée

Perspectives d'évolution

Avec de l'expérience et des formations complémentaires, l'Agent de sécurité évènementiel peut évoluer vers :

- Chef d'équipe sécurité évènementiel.
- Superviseur ou coordinateur sécurité.
- Responsable de site ou chef de poste.
- Formateur en sécurité privée.

En savoir plus : Fiche métier France Travail - Agent/Agente de sécurité évènementiel



Fiche métier : Agent de sécurité évènementiel H/F

**Ce poste vous intéresse ? Envoyez-nous votre CV à jour dès maintenant à :
info@aes-interim.fr**
